



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Avril 2019

No 2

Bulletin d'informations officielles

**Le nom du nouveau
restaurant sera**

Auberge communale « le Marteley »

Agenda 2019

3,4,5 mai : Giron des musiques

Juin : Spectacles des écoles

24 août : 19e Marché artisanal

7 septembre: 100 ans de la gym

2 novembre: Soirée du Tennis Club

Séances du Conseil Communal à 20h

Mercredi : 12 juin 2019 (comptes 2018 -
rapport de gestion)

Mercredi : 30 octobre 2019 (arrêté d'imposition)

Mercredi : 11 décembre 2019 (budget 2020)

Dans ce numéro :

Décisions du Conseil Communal	2
Les brèves de la Municipalité	5
Info déchets	14
Info tiques	15
Bois de feu	17
Le Poste Mobile	20
Passeport Vacances	21
Bibliothèque	22
Sociétés locales	25
Divers	29

Conseil communal du 27 mars 2019

PREAVIS MUNICIPAL N°1/2019 : «Demande d'un crédit d'investissement pour la rénovation d'un appartement du collège»

Dans sa séance du 27 mars 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 1/2019 du 18 février 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé
(à l'unanimité)

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 120'000.-, destiné à la rénovation de l'appartement du collège;
2. d'autoriser le financement par notre trésorerie courante;
3. d'amortir cet investissement, qui n'entraîne aucune charge d'exploitation, par un prélèvement unique du fonds de réserve pour rénovation des immeubles

Conseil communal du 27 mars 2019

Rapport de la Municipalité au postulat de Mmes Cynthia Fivaz et Stéphanie Reda : «Sauver des vies par l'achat d'un défibrillateur et la formation de citoyens volontaires à la réanimation cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur»

Dans sa séance du 27 mars 2019,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

a accepté

(à la large majorité, 1 non, 1 abstention)

d'acquérir un défibrillateur, mais cela uniquement lorsque quinze bénévoles seront dûment formés, auxquels il est rappelé que les certifications devront être renouvelées tous les deux ans. En outre, ceux-ci s'engagent à figurer sur l'application pour le périmètre de Vufflens-la-Ville.

Toute personne intéressée par la formation précitée est priée de s'inscrire auprès du Bureau communal ou par mail à commune@vufflens-la-ville.ch jusqu'au 15 mai

Formation et objectifs des cours

- Agir en maîtrisant les gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire chez les adultes et les enfants, selon les directives du SRC et de l'AHA : massage cardiaque, ventilation et défibrillation à l'aide d'un DEA (Défibrillateur Externe Automatique)
- Reconnaître les signes précurseurs de l'infarctus du myocarde et de l'AVC (Accident Vasculaire Cérébral)

Contenu du cours

- Porter assistance tout en assurant sa propre sécurité
- Transmission du no d'appel d'urgence national
- Explication de la chaîne de survie
- Entraînement des aptitudes de base chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson : première évaluation, massage cardiaque, ventilation, défibrillation à l'aide du DEA
- La position latérale de sécurité et les manœuvres de désobstruction des voies aériennes
- Traitement de divers scénarios à complexité croissante avec feed-back formatif

Coût des cours BLS (pris en charge par la Commune)

- Cours complet CHF 180.-/personne, maximum 5 personnes (4 heures)
- Cours compact CHF 110.-/personne, maximum 5 personnes (2 heures)

Les certifications des cours BLS sont valables deux ans et doivent donc être renouvelées.

Formateurs

Les instructeurs dispensant cette formation sont tous des professionnels de la santé en activité (médecins, infirmiers spécialisés en soins intensifs, soins d'urgence et anesthésie, ambulanciers).

Application numérique

- Il existe une application « first responders » qui mobilise les personnes volontaires qui ont suivi la formation BLS « cours premiers gestes qui sauvent »
- Lors d'un téléphone au 144, une alerte est donnée sur l'application des personnes volontaires. Elles ont le choix d'y répondre ou pas. Elles peuvent également sur l'application choisir le périmètre dans lequel elles sont disponibles
- A chaque minute qui passe ce sont 10% de chance de survie qui s'envolent
- On ne peut pas se tromper, si la personne n'est pas en défibrillation l'appareil ne se met pas en marche. Il y a une touche enfant sur l'appareil pour régler l'intensité du courant
- L'important est de former un maximum de personnes aux gestes du massage cardiaque, qui maintient l'apport d'oxygène au cerveau.

Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, Syndique

Asicope

Lors du conseil intercommunal du 21 mars dernier, l'assemblée a adopté le préavis relatif aux modifications des statuts Asicope. Dès lors ce sera aux législatifs des différentes communes de se prononcer. Un préavis vous sera présenté au conseil du mois de juin.

L'assemblée a également approuvé le départ de la commune de Vullierens de la zone Asicope dans le cadre de la réorganisation. Cette dernière rejoindra l'association de l'Asime (Association de Morges et environs). Elle a également approuvé les comptes.

Un nouveau président a été élu en la personne de M. Pierre Aubry, conseiller communal de la commune de Penthalaz. M. Marcel Monod de Vullierens, président sortant, a été chaleureusement remercié pour les douze ans à la tête du législatif de l'Asicope.

AsiVenoge

Les comptes de l'association ont également été adoptés lors de la dernière séance du conseil intercommunal qui a eu lieu le 21 mars 2019.

La réorganisation suit son cours. Tous les élèves de 1 à 8 Harmos seront enclassés à la rentrée 2019 dans nos 6 communes. Les élèves de 9 à 11 Harmos continueront d'aller à Cossonay.

Un appel d'offre pour les transports scolaires a été publié. Les résultats sont attendus courant avril.

Actuellement le codir étudie une construction de 4 pavillons provisoires sur le territoire de la commune de Penthalaz. Ces classes devraient être en place pour la rentrée 2020.

Congé maladie de M. Batista

Actuellement M. Batista est en congé maladie à 90% pour une épicondylite. Son remplacement est assuré par une entreprise de nettoyage et par M. Chopard.

Concert du Mercredi

Le 20 mars a eu lieu à Vufflens, un concert donné par le Sinfonietta de Lausanne. C'était un beau moment musical, je rappelle aux personnes intéressées que le dernier concert de la saison aura lieu le 1er mai à Echallens, donné par le quintette Moraguès.

Olivier Berthoud, Municipal

ASPIC (Piscine intercommunale des Chavannes)

Dans sa séance du 7 mars 2019, l'Assemblée générale a accepté le préavis relatif au financement de la piscine régionale couverte scolaire et publique. Le projet va donc pouvoir démarrer.

Bâtiment polyvalent

Lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2018, un dépassement de l'ordre de 10% vous a été annoncé.

Depuis lors, la Municipalité a entrepris diverses actions, soit :

I. Sur le plan juridique

Deux avis de droit ont été demandés :

- le premier relatif à la responsabilité de l'architecte en cas d'erreur dans l'estimation des coûts d'un projet. Cette responsabilité suppose la réunion de quatre conditions cumulatives, soit : 1. une violation d'un devoir de diligence, 2. une faute, 3. un dommage et 4. une relation de causalité (naturelle et adéquate) entre la violation fautive du devoir de diligence et le dommage. Les conséquences à tirer de cet avis de droit seront analysées avec notre avocat
- le second relatif aux obligations de la Municipalité envers le Conseil communal en cas de dépassement d'un crédit d'investissement, en particulier l'obligation d'établir un préavis avant la fin des travaux.

En résumé, les articles 16 al. 2 et 92 al. 2 du Règlement du Conseil communal ne doivent pas être interprétés en ce sens qu'une communication écrite à l'organe législatif s'imposerait chaque fois qu'un dépassement de montant des postes de dépenses initialement prévus se fait jour ; a fortiori, il ne s'agira pas non plus, dans cette hypothèse, de solliciter une décision de cet organe en cours de réalisation du projet. Dans une telle hypothèse, la pratique courante et pragmatique, qui consiste à établir à la fin de l'exécution du projet un préavis expliquant le dépassement par rapport au montant de dépenses initialement prévu, peut être considérée comme conforme au texte légal.

La Municipalité précise que cette approche a été validée par le Président de l'Association des boursiers vaudois dans le cadre d'un contact informel.

II. Sur le plan économique

Le dépassement ne devrait pas dépasser 15 %.

Un dépassement de crédit a des impacts potentiels à deux niveaux :

- au niveau comptable, le montant supplémentaire devant être amorti, comme le bâtiment dans son ensemble, sur une période de 30 ans
- au niveau financier dans la mesure où un emprunt serait nécessaire, entraînant des charges d'intérêts et d'amortissements financiers

Au niveau financier, les bons résultats prévisibles de l'exercice 2018, l'état des liquidités et la dissolution du fonds visant à garantir la dette du Tennis Club font qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à l'emprunt.

Au niveau comptable, l'exercice 2018 devrait permettre de procéder à des amortissements extrabudgétaires significatifs, d'où une diminution importante des amortissements comptables pour les prochaines années, qui compensera dans tous les cas l'augmentation de l'amortissement comptable liée au dépassement de crédit.

En synthèse, le dépassement probable du crédit peut être absorbé sans impact financier ou comptable. La Municipalité rappelle que l'architecte travaille avec une rémunération forfaitaire, de sorte que ses honoraires n'augmenteront pas en raison du dépassement.

III. Sur le plan technique

Des séances de « resserrage des boulons » ont eu lieu avec l'architecte et l'ingénieur.

IV. Communication

La Commission des finances a été informée, le 18 mars 2019, de la situation financière et des mesures prévues, tant sur le plan financier que sur le plan comptable, pour absorber le dépassement prévisible sans impact pour la santé financière de notre Commune.

Michel Gruaz, Municipal

Forêt

La mise de bois aura lieu le samedi 13 avril à 10h30. Rendez-vous et parcage au refuge. Les 70 stères de chêne et hêtre seront entreposés à proximité de notre ancienne décharge, à 200 mètres du parking du refuge. Au terme de cette mise de bois le verre de l'amitié est offert par la Commune.

Domaine de l'eau

Pour votre information nous vous expliquons comment est gérée la distribution de l'eau et le contrôle des éventuelles fuites.

Le municipal des eaux reçoit chaque semaine un protocole du fontainier. Ainsi il est renseigné quant au volume d'eau journalier. Lorsque celui-ci est plus élevé que la quantité habituelle pour la saison, nous regardons si le volume supplémentaire est entré via la chambre de Marteley ou via celle de Villard, sise au bout du chemin de la Fontaine.

Ensuite, en fonction de la chambre d'entrée de cette eau additionnelle, nous envoyons notre employé communal soit sur la partie supérieure du village soit sur celle du bas. Au moyen d'un détecteur, il est généralement en mesure de déterminer approximativement le secteur concerné par une fuite. Nous faisons alors appel à l'entreprise spécialisée, Von Roll Hydro, laquelle vient déterminer l'endroit plus ou moins exact de la fuite. À la suite d'une consommation journalière de 200 m³ supérieure à la normale, nous avons, lundi il y a dix jours, déploré une fuite sur la Grand' Vigne et une seconde, beaucoup plus conséquente, au début de la route du Moulinet. Celle de la Grand' Vigne est consécutive à une soudure PE qui a lâché, alors que la conduite en fonte de la route du Moulinet présentait deux fissures sur sa partie inférieure, témoignant d'un état de vétusté avancé. Son remplacement est inéluctable et doit être réalisé dans les meilleurs délais. Un préavis y relatif vous sera présenté en juin déjà.

Loi des séries oblige, une fuite sur une conduite privée a été détectée jeudi de la semaine dernière à la route de Bovon et une autre avant-hier sur la conduite communale au Nord du chemin de la Fontaine. Celle-ci est due à une anomalie au niveau d'une prise pour un branchement privé. Les réparations des 3 conduites communales furent difficiles en raison du placement de conduites de tiers (Romande Energie en particulier) au-dessus de la conduite d'eau.

Olivier Duperrut, Municipal

Bâtiments

La Cure

Le mobilier de la Cure était vétuste ; il a donc été décidé de le remplacer. Le choix des nouvelles tables et chaises s'est fait en accord avec M. Laurent Bader – notre pasteur.

L'éclairage a également été remplacé. Un des 2 transformateurs ne fonctionnait plus. Nous avons donc profité de passer d'un éclairage conventionnel à un éclairage LED, qui donne entière satisfaction aux utilisateurs.

Collège et Grande Salle

Des déprédations ont été réalisées sur 2 de nos bâtiments par le même artiste, pour autant que l'on puisse appeler ça un artiste au vu de la qualité de ses œuvres... Une plainte pénale a été déposée.

Salle de sport

Nous avons mandaté une entreprise pour le contrôle du système de désenfumage afin d'être dans les normes de sécurité. L'entreprise Rudolf Geiser SA va procéder à la mise à jour du système et effectuer les réparations nécessaires.

Eglise

L'entreprise MHM va changer une pièce défectueuse dans le mécanisme de l'horloge afin qu'elle puisse à nouveau fonctionner.

Gestion des déchets

Coup de balai

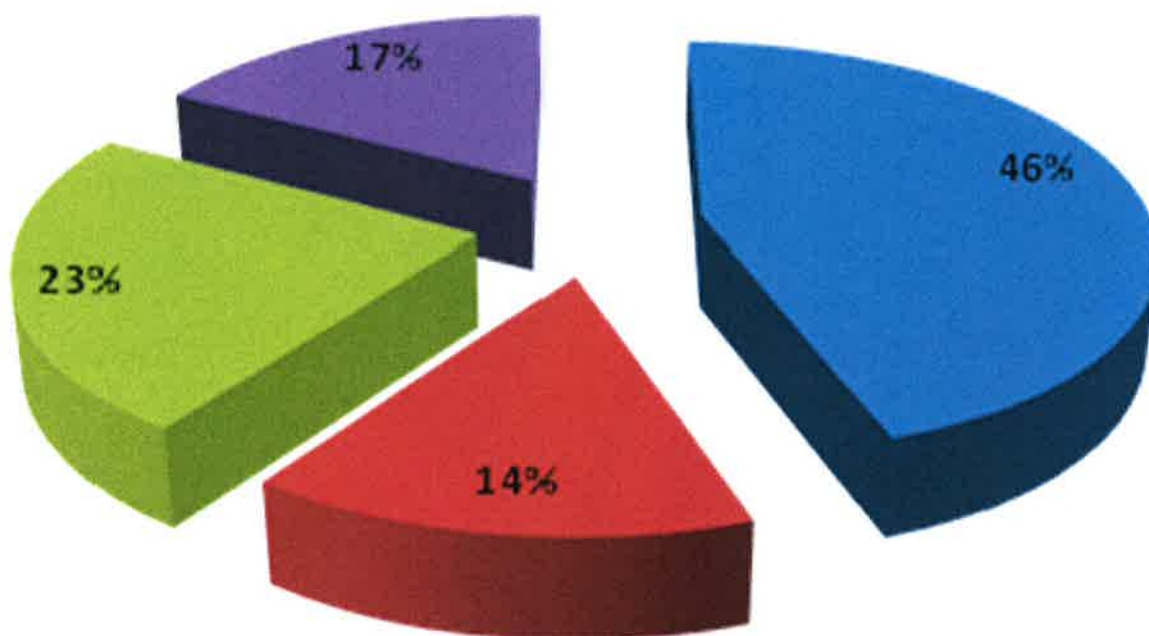
La Municipalité, en collaboration avec Valorsa, met sur pied une action de sensibilisation de la population au respect de la propreté du domaine public à savoir le « coup de balai ».

Elle vous propose une activité de nettoyage d'un espace naturel au sein de la Commune. Munis d'un équipement adéquat, les bénévoles se promèneront en petits groupes, afin de ramasser les déchets et autres débris se trouvant dans la nature.

Nous nous retrouverons en fin de matinée pour partager une grillade au refuge, offerte à tous les participants par les autorités.

Informations relatives aux déchets ramassés à VLV en 2018 :

2018 - quantité des déchets



DÉCHETS
EN TONNE

■ Ordures ménagères 155.8

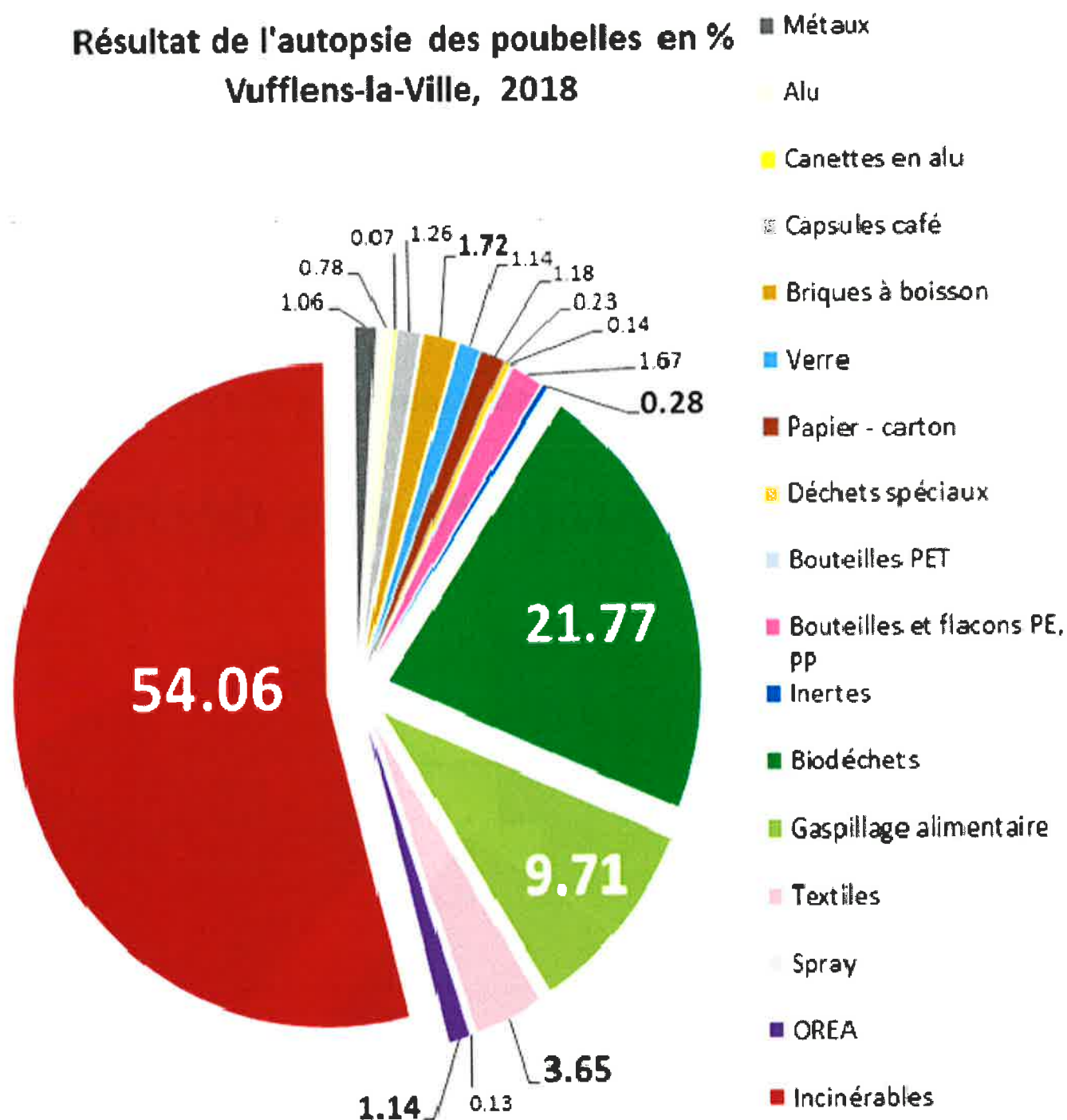
■ Papier/carton 78.07

■ Encombrants 48.03

■ Verre 58.75

Une statistique a été réalisée par Valorsa sur le contenu nos sacs poubelles :

Résultat de l'autopsie des poubelles en % Vufflens-la-Ville, 2018



Police des constructions

Un recours a été déposé auprès de la CDAP (Cour de droit administratif et public) contre la décision de la Municipalité de délivrer un permis de construire pour un immeuble sur les parcelles 99 et 100 – propriété de Daisy Moret.

ZI de la Plaine

Les chantiers H2M et COOP ont débuté ce début d'année pour une durée d'environ 20 à 24 mois chacun.

Le début de travaux pour la transformation de la halle Yvimmo SA a également débuté en début d'année.

Le chantier Simond Combustibles SA est lui terminé. Une visite finale va être organisée ces prochaines semaines afin de délivrer le permis d'utiliser.

Eric Maeder, Municipal

Nouvelle construction

Les travaux du bâtiment polyvalent avancent bien. Le parking est goudronné, les plâtres sont terminés, les chapes sont coulées au sous-sol et celles du rez-de-chaussée sont prévues pour le vendredi 5 avril.

Les courts de tennis sont opérationnels. La pose des mâts d'éclairage a été effectuée par hélicoptère le 12 mars. L'ouverture de la saison tennistique est par ailleurs prévue le 6 avril.

Les restaurateurs sont connus : il s'agit de Luisa et Miguel Branco, tenanciers du LM à Villars-Ste-Croix. Le choix a été difficile car nous avons reçu 4 bons dossiers. Durant toute la procédure, nous avons été accompagnés par Gastroconsult.

Stratégie Energétique 2050

La Direction de l'énergie (DGE) propose un nouveau service aux habitants du canton lequel découle de la stratégie Energétique 2050. A cet effet, un minibus va venir devant la Maison de Commune. La date sera communiquée sur le site internet de la commune.

Vous pourrez obtenir des conseils énergétiques gratuits. Le programme des subventions 2019 en cas de rénovation sera également présenté. Des flyers seront bientôt disponibles au Bureau communal.

Route

Le luminaire double à la Grand-Rue, en face de l'ancienne laiterie, a été endommagé par un véhicule qui a pris la fuite. Il n'y a malheureusement pas de témoin. Les dégâts sont estimés à CHF 11'000.- . Nous avons bon espoir que l'assurance prenne en charge une partie des frais.

Contrôles de vitesse 2018-19 zones 50 Km/h et 30 Km/h						
Emplacement du radar	Date	Valeurs	Estimation Véhicules	Vd [km/h]	Vmax [km/h]	V85 [km/h]
Rte de Bovon (école) direct. Penthaz (visible)	9 nov. au 16 nov.17	25690	5959	28	55	33
Rte de Bovon (école) direct. Penthaz (visible)	11 au 18 février 19	17403	3591	27	59	33
Rte de Bovon (Cuvillard) direct. Grand-rue (masqué)	11 au 18 mai 18	30854	6637	26	65	33
Rte de Bovon (Cuvillard) direct. Grand-Rue (visible)	17 au 24 janvier 19	13883	3786	25	53	31
Rte du Cuvillard (masqué) montée (ch. de la Rie)	11 au 19 déc. 18	15153	4234	40	79	48
Rte du Cuvillard (masqué) descente (ch. de la Rie)	28 nov. au 6 déc. 18	15944	5384	37	65	44
Grand-Rue (anc. auberge) direct. Cuvillard (visible)	12 au 19 mars 19	10016	4499	27	53	32

Toutes les subventions 2019 sur www.vd.ch/subventions-energie

Audit
1'000 à 1'500 fr. pour un audit CECB® Plus qui vous oriente sur les rénovations à entreprendre

CECB

**Séance
d'information
gratuite
devant la
Maison de
Commune
le 14 mai
de 9h à 13h**

Le programme des subventions 2019

Le programme des subventions disponibles en cas de rénovation énergétique est riche et varié. En voilà un aperçu :

1 Toiture

60 à 90 fr./m²

pour l'isolation de la toiture des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.

2 Murs

60 à 90 fr./m²

pour l'isolation des murs des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.

3 Panneaux solaires thermiques

4'000 à 8'000 fr.

pour l'installation de panneaux solaires thermiques.

4 Chauffage *(en cas de remplacement d'un chauffage à gaz, mazout ou électrique)*

4'000 à 15'000 fr.

pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC).

4'000 à 12'000 fr.

pour l'installation d'un chauffage à bois.

+ 10'000 fr.

pour la création d'un réseau de distribution de chaleur.

5 Rénovation globale

40 à 155 fr./m²

pour une rénovation Minergie®, selon le type de label atteint.

35 à 140 fr./m²

pour une rénovation CECB®, selon la classe atteinte.

Bon à savoir

- Les panneaux solaires photovoltaïques sont subventionnés par Pronovo. Demande auprès de www.pronovo.ch.
- Le remplacement des fenêtres n'est pas subventionné.
- Certaines communes accordent également des aides. Renseignements auprès de la commune concernée.



Info déchets



Déchèterie de la Grande Salle



Merci de n'y déposer **que** du **PET** !

Les bouteilles doivent être compressées et munies de leur bouchon. Les bouteilles en PET ayant contenu du shampoing, des produits d'entretien, du lait, de l'huile ou du vinaigre sont à éliminer avec les ordures ménagères.



Les containers à verre sis à la Grande Salle sont exclusivement réservés aux locataires de la Grande Salle !

Un ramassage mensuel porte-à-porte ayant lieu, les verres sont à déposer dans vos propres containers ou à sortir la veille du passage du camion.



Paudex, le 26 mars 2019

Aux représentant-e-s des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaccinez-vous en pharmacie contre l'encéphalite à tiques

Le virus dont les tiques sont porteuses peut entraîner de graves complications qui ne peuvent pas se traiter par des antibiotiques. La Société Vaudoise de Pharmacie encourage toute personne à venir en pharmacie se faire vacciner préventivement et/ou se faire retirer la tique qui pourrait être trouvée sur la peau.

Les conséquences d'une morsure de tique passent souvent inaperçues, se limitant à des symptômes grippaux bénins. On relève toutefois que 5 à 15 % des personnes infectées développent ensuite une atteinte du système nerveux central de gravité variable (méningite ou encéphalite) qui peut ensuite déboucher sur une paralysie, voire la mort.

Se faire vacciner est la seule méthode pour minimiser les risques en cas de morsure et ceci peut être effectué, sans rendez-vous, en pharmacie.

Mais cela ne dispense pas d'appliquer des règles de base comme le fait de porter des vêtements longs couvrant bien la peau, d'utiliser des répulsifs adaptés sur la peau et les habits. De plus, au retour d'une activité extérieure, il est crucial d'inspecter soigneusement sa peau et ses cheveux.

Si une tique est trouvée, n'hésitez pas à vous adresser au pharmacien. Il est autorisé à retirer les tiques selon des critères de bonne pratique et il saura également assurer le suivi dans les 7 à 10 jours pour, si nécessaire, poser un diagnostic et proposer le remède adéquat.

La liste des pharmacies vaudoises membres de la SVPh qui vaccinent se trouvent sur le site www.svph.ch.

Pour tout complément d'information :

Société Vaudoise de Pharmacie - Case postale 1215 - 1001 Lausanne
M. Christophe Berger - Président
c.berger@svph.ch - 079 346 44 68



Mme Hélène
Benvegnen
au Moulin
d'Amour en
1930



2018, propriété
de M. Jean-
Pierre Mottaz

Les paysans conduisaient leurs chars de Gollion au Moulinet en passant par le Moulin d'Amour, traversaient la Venoge par le vieux pont toujours existant, puis les voies du train par le passage à niveau désaffecté.

*Régulièrement des documents extraits de nos archives
par Mme Edith Gruaz, responsable, vous sont présentés ici*

Location du 1er étage de La Seringue



La Municipalité souhaite louer le 1er étage de ce bâtiment. Celui-ci peut être utilisé comme bureau ou pour d'autres usages en accord avec la Municipalité.

En cas d'intérêt, veuillez-vous adresser directement au bureau communal (021 701 32 55).

Bois de feu



Suite à la dernière mise de bois, il reste des stères de hêtre à vendre !

Merci de vous adresser au Bureau communal en cas d'intérêt.

La Municipalité



**UN GRAND MERCI
A LA JOYEUSE EQUIPE
DU COUP DE BALAI 2019**







LE POSTE MOBILE

LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.)

URGENCE

117

POSTE GENDARMERIE

ECHALLENS

021 557 98 21

POSTE MOBILE

079 220 24 72

079 808 50 18

VUFFLENS-LA-VILLE

mardi 7 mai 2019

Le matin

Centre du village



PASSEPORT VACANCES 2019

Périodes

Juillet : du lundi 8 au dimanche 21

Août : du lundi 12 au dimanche 25

Traditionnel

Pour les enfants entre 9 ans révolus et 15 ans.

Il est impératif que les enfants aient 9 ans au début de la session choisie.

CHF 45.- (CHF 40.- p/le 2^e enfant et suivants d'une même famille)

Le programme des activités est remis lors de la vente.

Farniente

Pour les enfants dès 13 ans révolus (nés dès le 01.07.2006) jusqu'à 15 ans (fin de scolarité obligatoire)

CHF 25.-

Vente au Bureau communal

Du mardi 28 mai au vendredi 14 juin 2019

(mardi 9h-12h 14h-19h, mercredi/vendredi 9h-12h)

Important

Une photo passeport est requise pour chaque passeport



quelques nouveautés sur les rayons de la bibliothèque



Le Livre du printemps



BERNIER, R.

Livre cartonné

Le Petit Prince
Raconté aux enfants.



SAINT-EXUPÉRY, A.

Dès 3 ans Livre

La Tresse
ou le voyage de Lalita



COLOMBANI, L.

Album jeunesse

Le Livre Qui Fait Parler
les parents et les enfants



COUCHARIÈRE, S., La.

De 3 à 6 ans.

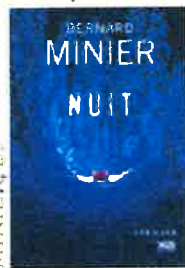
Nelson,
Prince des desserts



BERTSCHY

Bande dessinée

Nuit, roman.



MINIER, B.

Livre en gros caractères

La puissance de la joie!



LENOIR, F.

Livre à écouter MP3

Le repas du midi.
Moi je lis tout seul!



MILESI, J.

Premières lectures

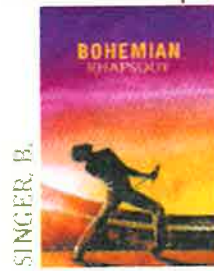
Casse - Noisette



DISNEY, W.

Film

Bohemian Rhapsody



SINGER, B.

Film

Horaire :

Lundi et jeudi 17h - 18h30

Ouverture pendant les vacances

Jeudi 17h - 18h30



Visitez notre page Facebook : Bibliothèque-Communale-de-Vufflens-la-Ville

A T E L I E R M A S S A G E

Le mercredi
8 mai 2019 à 9 h

À la bibliothèque
communale

Cuvillard 17
1302 Vufflens-la-Ville



Parent – Enfant

Inscription gratuite sur le
site :

www.medicmassage.ch

Renseignements: Andrea Teran

Masseuse médicale

Avec brevet fédéral

Atelier découverte pour les tout petits



Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité...

Découverte...



Avec qui ?

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

Nous vous attendons le

Mercredi 29 mai 2019

à 9h30

à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville

Cuvillard 17

1302 Vufflens-la-Ville

Venez nombreux !



VUFFLENS-LA-GYM

FÊTE SES 100 ANS

www.vufflens-la-gym.ch



JOURNÉE DU 100ÈME
7 SEPTEMBRE 2019

COURSE | JOUTES | SOUPER

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 9h15 Course adultes – 8 km
- 10h30 Course jeunes (dès 13 ans)
et adultes – 3,6 km
- 11h00 Course enfants
(2007-2012) – 1.8 km
- 11h30 Course enfants
(2013-2014) – 1.15 km
- 12h00 Début de la pause de midi
- 12h15 Résultats
- 13h30 Début des joutes sportives
et démo gymniques
- 17h00 Fin des joutes sportives
- 19h00 Apéritif
- 20h00 Début du souper

PARTICIPER

COURSES

Inscriptions ouvertes
Gratuites

JOUTES SPORTIVES

Inscriptions sur place
Gratuites

SOUPER

Inscriptions ouvertes
Nb. de places limitées

Adultes et jeunes
(dès 13 ans) CHF 25.-

Enfants CHF 12.-

Nous recherchons encore des **bénévoles** et
des **archives** sur la gym (photos, objets, textes, etc.).
N'hésitez pas à nous contacter!

<http://www.vufflens-la-gym.ch/100-ans>
100ans.vufflenslagym@gmail.com

Harmonie du Pontet

Quoi ?? Vous ne connaissez pas l'Harmonie du Pontet ??

C'est la société de musique des villages de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix. Vous avez sûrement déjà croisé cette bande de 35 joyeux musiciens qui anime fréquemment la vie villageoise de Vufflens, notamment lors du 1er août ou du marché artisanal. Composée de musiciens de tous âges, cette société a un répertoire varié touchant aussi bien les musiques de films, que la variété, le rock, le classique ou la musique traditionnelle.



Cette année, l'Harmonie organise le Giron des musiques de la Côte-Est et c'est dans notre village que cette manifestation aura lieu du 3 au 5 mai.

Qu'est-ce qu'un Giron des musiques ? Une fête où plusieurs sociétés de musique d'une même région se réunissent et jouent pour le plus grand plaisir de tous.

Durant ces trois jours, nous invitons tous les Vufflanais à venir faire la fête avec nous. Le thème de la manifestation sera le Far West.

Le vendredi soir aura lieu une soirée country. Le samedi, durant la journée, il y aura le concours des solistes des sociétés de musique et le soir nous vous attendrons pour un repas avec une animation surprise. Le dimanche, un grand défilé parcourra les rues de Vufflens, toutes les fanfares du giron y participeront ainsi que des élèves des écoles du village. L'après-midi les sociétés de musique joueront devant un jury de musiciens experts. Venez participer et faire la fête en musique !

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour tenir des buvettes, stands de nourriture, accueil des musiciens, contrôle des salles lors des concours, etc...



Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous sur notre site internet : www.harmonie-pontet.ch, onglet « Giron de la Côte-Est 2019 ».

Merci d'avance pour votre soutien et au plaisir de vous voir nombreux à notre Giron !

87 ème Giron
des musiques
Côte Est
3-5 mai **2019**

VUFFLENS-LA-VILLE

Ouverture de nos tout nouveaux courts de tennis !



Venez découvrir nos nouveaux courts de tennis en terre battue synthétique !

Diverses activités sont au programme :

- Cours juniors, pour enfants scolarisés (selon places disponibles)
- Stages pendant les vacances d'été
- Cours adultes (tous niveaux)
- Championnats Interclubs (mai-juin)
- Tournoi interne (pour licenciés et non licenciés)
- Et de nombreuses autres activités

Au plaisir de vous rencontrer sur ou autour des terrains !

www.tcvufflens.com

Où nous trouver : zone en Marteley, à côté de la salle de sport

En cas de question, contactez-nous par e-mail à info@tcvufflens.com

ATELIER CHANSONS PARENTS-ENFANTS



Venez partager des chansons avec votre enfant de 3 à 10 ans.
Le 1er mercredi du mois à 14h00.

mercredi 1^{er} mai

mercredi 5 juin

Dans le hall d'entrée de la bibliothèque de Vufflens (bibliothèque fermée pour les livres)

Merci de venir 5 minutes avant l'heure pour s'installer
30 minutes de chansons sans et avec micro, et petit apéro canadien sous le couvert.
Merci d'avance ☺

ATELIER GRATUIT

Renseignements : Christelle Double 076 370 75 68

La Grand - Vigne

*Pinot Noir et
Oeil-de-perdrix*

50 cl
Fr. 7.50



Vullioud Charles-André, Vufflens-la-Ville
Tél. 021 702 24 73

LE DEUIL! PARLONS-EN

UNE RENCONTRE ANIMÉE PAR NICOLE BARTHOLDI ET FLORENCE DELACHAUX AURA LIEU LE SAMEDI 27 AVRIL 2019 À LA PAROISSE CATHOLIQUE DE RENENS, RUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE 2B DE 15H30 À 17H00.



ENTRÉE LIBRE | CHAPEAU À LA SORTIE

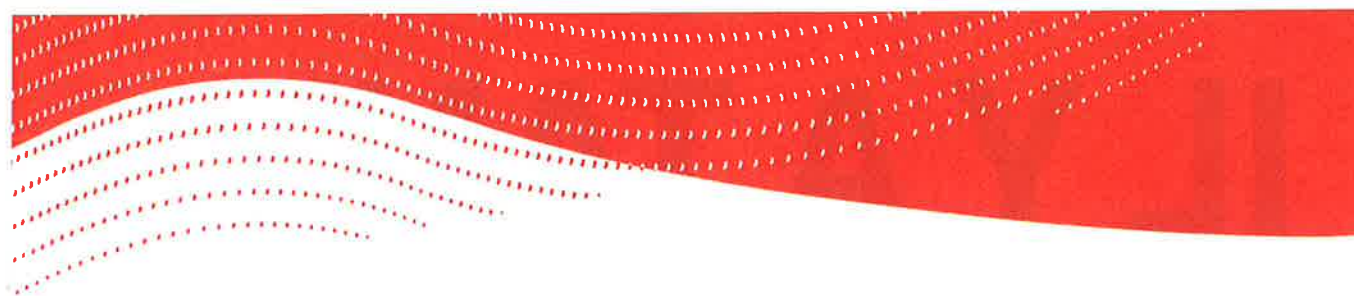
IL Y A TANT DE DEUILS...

Comment en parler ? | Qui peut m'entendre ?
A qui en parler ? | Qui peut me comprendre ?

Echanger, partager, écouter, comprendre et être entendu le temps d'une rencontre pour avancer sur le chemin du deuil et découvrir que je ne suis pas seul(e). Se sentir accueilli, trouver du soutien sous le signe de la confiance et du respect.



Pas d'inscription | entrée libre et chapeau à la sortie
Nicole Bartholdi | 076 583 55 26 | nicole.bartholdi@bluewin.ch
Florence Delachaux | 079 675 95 12 | florence.delachaux@cath-vd.ch



TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS
INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK

Don du sang

Mardi

7 mai 2019

1^{er} octobre 2019

7 janvier 2020

14h30-20h00

Grand salle

Place du Village 1

1042 Bioley-Orjulaz

jedonnemonsang.ch

ECURIE DE LA VENOGE.CH

Nadine et David Goy-Frossard

Rue de la Poste 21

1302 Vufflens-la-Ville

*Vous cherchez des
idées cadeau?*

*Vous appréciez les
produits du terroir?*

*Vous aimez les
bonnes choses?*

Notre magasin, situé dans notre nouveau hangar, sortie direction Penthaz, est ouvert le mercredi de 16h à 18h.

Huile de noix

Huile de tournesol

Huile de colza

Huile de soja

Farine (3 sortes)

Miel (4 sortes)

Noix (en saison)

Nillon de noix

Jus de pommes

Confitures

Son de blé

Nos produits sont locaux et issus de nos cultures situées à Vufflens-la-Ville.



DU FITNESS À VUFFLENS ?

CIRCUITS-TRAININGS | REMISE EN FORME | JEUX | SPORTS COLLECTIFS

LIEU: SALLE DE SPORTS, VUFFLENS

HEURE: 19H30-21H15

DATE: CHAQUE LUNDI

COACH SANTÉ RÉUNIT DES PROFESSIONNELS DE L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE ET SPORTIVE ISSUS DE LA FILIÈRE UNIVERSITAIRE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER ROGER WEISSBRODT PAR MAIL :
R_WEISSBRODT@BLUEWIN.CH

www.coachsante.ch



L'ORCHESTRE DES ACCORDEONISTES DE LAUSANNE - 100 ANS EN 2019

VENEZ FÊTER LES 24 HEURES DE L'ACCORDEON AU CASINO DE MONTBENON À LAUSANNE LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2019

L'OAL, la plus ancienne société d'accordéon de Suisse a été créée le 1^{er} octobre 1919. Son but est l'étude et la pratique de la musique par l'accordéon, l'organisation de concerts et festivités, dans un cadre propice aux rapports amicaux, tant entre les membres qu'avec le public. L'orchestre, placé sous la direction d'Alain Bucher, compte actuellement 15 membres actifs, soutenus par une jeune professeure professionnelle d'accordéon attitrée, Laurène Dif. Le répertoire musical de l'OAL couvre tous les styles : des pièces traditionnelles et classiques, en passant par les variétés, les compositions modernes, les adaptations originales ou les créations.

Afin de marquer ses cent ans d'existence et dans l'espoir d'ouvrir de nouvelles portes sur le chemin de son avenir, l'OAL organise

UNE GRANDE FÊTE DE LA MUSIQUE TOUT AUTOUR DE L'ACCORDÉON !

Pour la réussite de cette grande manifestation populaire, plus de 30 ensembles ou groupes en provenance de toute la Suisse et de l'étranger sont d'ores et déjà inscrits au programme. Ils tisseront avec nous et avec vous cette merveilleuse chaîne musicale durant 24 heures en se produisant sur l'une des trois scènes du Casino de Montbenon à Lausanne !

AMITIÉ, PROGRÈS, HARMONIE... S'APPUYANT SUR SA DEVISE, L'OAL SOUHAITE AUSSI PROFITER DU CADRE DE CETTE MANIFESTATION UNIQUE EN SON GENRE POUR TISSER DE NOUVEAUX LIENS AVEC SON PUBLIC NOMBREUX ET CHALEUREUX !

→ Plus d'infos sur son site ou par Email à : info@accordeonistes-lausanne.ch ou par poste à : Corinne BERNARD – Ch. Du Viaduc 2 – 1009 PULLY

La musique est le sourire de l'âme

ORCHESTRE DES ACCORDEONISTES DE LAUSANNE
www.accordeonistes-lausanne.ch



www.vufflens-la-ville.ch

Avril 2019

No 2



Les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires.

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes. Il n'existe aucun moyen de s'en débarrasser définitivement. Les traitements sont à refaire chaque année tant que des nids, et donc des papillons, existent dans votre région.

Lutte biologique

Il faut pulvériser des toxines produites par une bactérie, le *Bacillus thuringiensis var. kurstaki*, sur les aiguilles des pins. L'ingestion de ces toxines provoque la mort des larves par intoxication.

Lutte mécanique : l'échenillage

Elle consiste à enlever et à détruire les pontes et les nids. Les nids seront incinérés. Dans ce cas, il convient de se protéger de tout contact avec les poils urticants des chenilles. Il est conseillé d'utiliser un échenilloir qui est un sécateur au bout d'un long manche.

